



Règlement du concours photo

Fête de la Nature en Languedoc-Roussillon 2012

Thème et principe :

Organisé par le Réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés du Languedoc-Roussillon, ce concours photo a pour thème le même que celui de la Fête de la Nature 2012 : « Drôles d'oiseaux ».

Le concours est à destination du grand public : il ne s'agit pas de photo ornithologique au sens professionnel du terme. L'expression est à prendre au sens large. Une ombre titille votre imagination, une sculpture naturelle spontanée s'offre à vous, une rencontre improbable ou étonnante de drôles d'animaux ? Laissez libre cours à votre imagination pour donner à cette expression son sens d'étrange, inconnu, étonnant, ... amusant !

Les clichés devront être pris pendant la semaine de la Fête de la Nature 2012, du 09 au 13 mai, dans un espace naturel de la région Languedoc-Roussillon.

Chaque participant pourra présenter un maximum de 3 clichés.

Participants :

Le concours est ouvert à tous les photographes amateurs, sans distinctions d'âge.

Les mineurs devront fournir une autorisation parentale (cf annexe).

Sélection des clichés et prix :

Le jury sera composé de membres du Réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels protégés.

Prix :

- Pour les 3 premières photos : impression de la photo lauréate sur support rigide –format A2 (420 x 594 mm), offert à l'auteur.
- Pour les 10 premières photos : présentation lors d'une exposition régionale.
- Tous les participants recevront la lettre du Réseau pendant un an.

Les résultats du concours et les photos lauréates seront publiés sur le site du Réseau gestionnaire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon : www.enplr.org

Droits photos :

Attention au droit des personnes sur les clichés : si des personnes sont reconnaissables sur les photographies, merci de leur faire signer une autorisation écrite pour utiliser la photo. Sans cet accord, la photo ne pourra être retenue.



Le participant au concours déclare être l'auteur des photos et accepter les conditions du présent règlement. Il cède gratuitement à l'organisateur les droits de diffusion, de reproduction, de représentation et d'adaptation de ces photographies, pour toute **utilisation non commerciale**, sur tous supports électroniques et papiers (brochures, ...) et plus généralement à des fins de communication en vue de la promotion de la manifestation, de ce présent jeu ainsi que des activités du Réseau et de ses membres sans pouvoir en retirer aucune rémunération.

Modalités d'inscription :

Taille, format des photos :

Chaque cliché devra être accompagné d'un texte précisant : le titre, la date, le lieu de la prise de vue, quelques lignes de commentaires (expliquant le lien avec la thématique ou autre) ainsi que le nom et les coordonnées complètes de l'auteur.

Les clichés devront être en format numérique (jpeg), avec une bonne résolution (format en pixels minimum : 12 600 x 17 700 ou 300dpi) (les photos papier -argentiques - devront être scannées).

Dépôt des photographies :

Les photographies, accompagnées des informations nécessaires (cf. ci-dessus), devront être envoyés en format jpeg par courriel ou sur un CD-Rom par courrier à :

enplr@cenlr.org

ou

Réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés du Languedoc-
Roussillon
Conservatoire d'espaces naturels L-R
474, allée Henri II de Montmorency
34 000 Montpellier

Date limité de réception des clichés : **le 20 mai 2012**

Pour plus d'informations : Nelly Saugues – Réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés du Languedoc-Roussillon
04 67 02 21 30 - enplr@cenlr.org

Règlement et autorisation parentale téléchargeables sur www.enplr.org (rubrique : Réalisations du Réseau / Fête de la Nature).